

27 NOVEMBRE // 18H30

UN CONGÉ PAS COMME LES AUTRES :

LE CONGÉ DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

ENTRÉE LIBRE



> SOIRÉE D'INFORMATION // TABLE – RONDE <

Faire une pause dans sa carrière pour une action de solidarité c'est possible ! C'est même un droit depuis 1995. Le congé de solidarité internationale a été créé pour permettre aux salariés de participer à une mission d'entraide à l'étranger. Certaines entreprises ont compris les avantages, d'autres en sont moins conscientes. Côté salariés, très peu sont ceux qui connaissent l'existence de ce dispositif. Alors qu'est ce que ce congés, qui peut en bénéficier, quelle motivation pour les salariés, quel intérêt pour l'employeur ?

Soirée d'information sur le dispositif, témoignages et astuces, présentation de l'étude « Entreprise et volontariat »



Partenaires du projet :